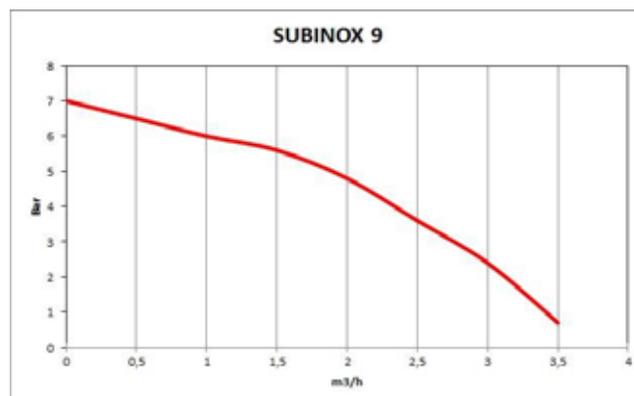




SUBINOX 9



SUBINOX 9	550	70 m (7.0 bars)	3800 (3.8 bars)	1"1/4	10





MANUEL D'INSTRUCTION Pompes submersibles multicellulaires	FRANÇAIS
INSTRUCTIONS MANUAL Multi-impeller submersible pumps	ENGLISH
MANUAL DE INSTRUCCIONES Electrobombas submergibles de rodetes multiples	ESPAGNOL
MANUAL DE INSTRUÇÕES Electrobombas submergíveis pluriimpulsores	PORTUGUES
INSTRUCTIEHANDLEIDING Elektrische dompelpompen met meerdere waaiers	NEDERLANDS
BETRIEBSANLEITUNG Tauchpumpen mit Electromotor mit mehreren Pumpenädern	DEUTSCH
MANUALE D'ISTRUZIONI Elettropompe sommergibili plurigante	ITALIANO
NÁVOD NA POUŽITÍ Ponornà elektrická čerpadla s vice oběžnými koly	CESTINA

DIPRA – 65, rue de LUZAIS - 38297 SAINT QUENTIN FALLAVIER Cedex – France

FR - CERTIFICAT DE CONFORMITE - La société soussignée : DIPRA, 65 rue de Luzais, 38297 SAINT QUENTIN FALLAVIER – France déclare sous sa responsabilité exclusive que les produits susmentionnés sont conformes aux Directives 2006/95/EC & 2004/108/EC.

GB – DECLARATION OF CONFORMITY- The company DIPRA, 65 rue de Luzais, 38297 SAINT QUENTIN FALLAVIER – France declares under its own responsibility that the above mentioned products comply with EU Directives 2006/95/EC & 2004/108/E 4

ES - DECLARACION DE CONFORMIDAD - La Empresa DIPRA 65 rue de Luzais, 38297 SAINT QUENTIN FALLAVIER – France bajo su propia y exclusiva responsabilidad declara que los productos anteriormente mencionados respetan las Directices del Consejo 2006/95/EC & 2004/108/EC

PT – DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE - A Firma DIPRA, 65 rue de Luzais, 38297 SAINT QUENTIN FALLAVIER – France, sob à próprio exclusiva responsabilidade declara que os produtos citados através estaõ conformes a Directivas de Conselho 2006/95/EC & & 2004/108/EC.

NL – CONFORMITEITSVERKLARING - De firma DIPRA, 65 rue de Luzais, 38297 SAINT QUENTIN FALLAVIER – France, verklaart hierbij onder haar verantwoording dat hierbovengenoemde produkten conform zijn aan

- De Richtlijn Nr -2006/95/EC & De Richtlijn Nr - 2004/108/EC

DE – KONFORMITÄTSEKTLÄRUNG - Die Firma DIPRA, 65 rue de Luzais, 38297 SAINT QUENTIN FALLAVIER – France, erklärt unter ihrer eigenen, ausschließlichen Verantwortung, daß die genannten Produkte den folgenden Verordnungen entsprechen :

- 2006/95/EC und folgenden Abänderungen & 2004/108/EC und folgenden Abänderungen.

IT - DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ – La Ditta, DIPRA, 65 rue de Luzais, 38297 SAINT QUENTIN FALLAVIER – France, sotto la propria esclusiva responsabilità dichiara che i prodotti summenzionati sono conformi a :

- Le Direttive del Consiglio 2006/95/EC & 2004/108/EC

CZ – PROHLÁŠENÍ O SHODĚ - Výrobce DIPRA , 65 rue de Luzais, 38297 SAINT QUENTIN FALLAVIER – France, prohlašuje, výhradně na vlastní zodpovědnost, že výrobky jsou ve shodě se :

- Směrnici 2006/95/EC & 2004/108/EC



Emmanuelle DESECURES, 01/03/2013

Président Directeur Général

1. Introduction

- Avant de mettre la pompe en marche, lire attentivement les instructions et suivre les recommandations qui y figurent afin de prévenir les accidents et d'assurer un parfait fonctionnement de l'appareil.
- Conserver les instructions dans un lieu sûr.
- Pour des raisons de sécurité, les enfants et les jeunes de moins de 16 ans et tous ceux qui n'ont pas lu le présent livret ou n'en ont pas compris le contenu ne doivent pas utiliser la pompe.

Le livret d'instructions utilise les symboles suivants :



Ce symbole concerne les procédures de travail et de fonctionnement qui doivent être respectées attentivement pour éviter de faire courir des risques à l'utilisateur ou à d'autres personnes.



Ce symbole concerne les informations qui doivent être respectées pour éviter les dommages à l'appareil.



Ce symbole d'information concerne les conditions techniques qui doivent être respectées.



2. Mesures de sécurité

La pompe doit être actionnée exclusivement par une installation électrique conforme aux réglementations nationales pour l'installation.

Pour des raisons de sécurité, s'assurer que la pompe est alimentée à travers un interrupteur différentiel dont le courant différentiel de fonctionnement nominal ne dépasse pas 30 mA.

S'assurer que la prise de courant utilisée pour alimenter la pompe est correctement connectée à une mise à la terre efficace.

Les indications relatives à la tension de secteur et au type de courant figurant sur la plaquette signalétique doivent correspondre aux caractéristiques de votre installation électrique.

La pompe doit être utilisée uniquement pour l'utilisation à laquelle elle est destinée (voir paragraphe « UTILISATION »).

Avant la mise en service de la pompe, s'assurer que :

1. la pompe, le câble d'alimentation et la fiche ne sont pas endommagés.
2. personne n'est en contact avec l'eau dans laquelle est immergée la pompe. !

Ne jamais actionner une pompe endommagée.

Les réparations doivent être effectuées exclusivement par un centre SAV autorisé.

La pompe doit être soulevée et transportée uniquement en utilisant la corde fournie ou les anneaux prévus pour la fixation de la corde.

Ne pas tirer sur le câble d'alimentation pour enlever la fiche de la prise de courant.

Déconnecter la pompe en enlevant la fiche du câble d'alimentation de la prise de courant, avant d'effectuer des interventions de maintenance et de nettoyage ou en cas d'anomalie.

Protéger la fiche contre l'humidité. La fiche doit être accessible quand la pompe est en marche.

Il est interdit d'effectuer toute variation ou modification arbitraire de la pompe.



En Autriche :

Conformément à la norme ÖVE B/EN 60555 partie 1-3, les pompes à raccordement fixe utilisées dans les piscines et les bassins doivent être alimentées par l'intermédiaire d'un transformateur isolant homologué avec une tension nominale secondaire ne dépassant pas 230 V

En Suisse :

Tous les équipements à alimentation électrique qui sont employés à l'extérieur doivent être connectés à un interrupteur automatique de sécurité.

Protection contre la surcharge

La pompe est munie d'un discontacteur de protection thermique-ampèremétrique. En cas de surcharge du moteur, le discontacteur éteint la pompe automatiquement. Après refroidissement du moteur la pompe se rallume automatiquement. Après l'intervention du discontacteur, il est absolument nécessaire d'en rechercher la cause et de l'éliminer (voir paragraphe ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT).

3. Utilisation

3.1. Applications prévues

- La pompe est un produit conçu pour l'utilisation privée dans un environnement domestique, en particulier pour prélever de l'eau douce limpide des puits, sources souterraines ou réservoirs et pour alimenter des irrigateurs individuels ou dans le cadre d'installations d'irrigation.
- La pompe peut être utilisée également dans des puits tubulaires avec un diamètre interne minimum de 100 mm.
- La pompe est étanche et doit être maintenue immergée dans l'eau (profondeur max. 15 m)
- La pompe est adaptée exclusivement au pompage des liquides suivants :
 - a) eau limpide;
 - b) eau de pluie.

3.2 Applications interdites

La pompe n'est pas indiquée pour le pompage de:

- a) eau salée;
- b) aliments liquides;
- c) substances corrosives et chimiques;
- d) liquides acides, inflammables, explosifs ou volatils;
- e) liquides avec une température supérieure à 35°C;
- f) eau sableuse ou liquides abrasifs;
- g) eaux d'égout;
- h) liquides contenant des fibres textiles ou des fragments de papier.

4. Description de la pompe

4.1. Pompe immergée 4''

1. Câble d'alimentation
2. Anneau de fixation corde
3. Orifice de refoulement/raccord conduite (F1''1/4)
4. Soupape anti-retour et condensateur intégrés
5. Orifice d'aspiration

5. Installation

5.1. Installer la conduite

Nous recommandons de ne pas installer de soupape anti-retour à la sortie de la pompe car il y en a déjà une à l'intérieur. La soupape anti-retour évite que l'installation se vide à chaque arrêt de la pompe.

- Fixer le tuyau de refoulement à l'orifice de refoulement.
- Fixer le câble d'alimentation au tuyau de refoulement.
- Descendre la pompe dans le puits en utilisant la corde fournie.
- Fixer la corde de manière à éviter que le poids de la pompe porte sur le tube de refoulement ou sur le câble d'alimentation.



Garantir que la pompe se trouve à au moins 1 m au-dessus du fond. Le sable ou autres substances abrasives présentes dans le liquide aspiré provoquent une détérioration rapide de la pompe et en réduisent les performances.

Avant la mise en service, s'assurer que le tuyau de refoulement n'est pas obstrué.

Ne jamais faire tourner la pompe avec la bride de refoulement fermée.

6. Mise en marche

Brancher le coffret au secteur à l'aide de la prise (2). Mettre l'interrupteur (1) sur la position « 1 ». En cas de surtension, le coffret se met en sécurité. Pour le réenclencher, appuyer sur le bouton (3)



7. Éteindre la pompe

Mettre l'interrupteur (1) sur la position « 0 »

8. Recommandations/Maintenance

La présente pompe n'a pas besoin d'interventions particulières pour la maintenance.



ATTENTION ! RISQUE D'ÉLECTROCUTION.

Avant toute intervention de maintenance et d'entretien (ou en cas d'anomalie) débrancher la pompe.

Toute intervention de réparation doit être exécutée exclusivement par un service après-vente agréé.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le constructeur ou par son service après-vente.

8.1 Protection contre le gel

Protéger la pompe et la conduite contre le gel.

En cas de besoin, vider la pompe et la conduite et la conserver dans un endroit à l'abri du gel.

9. Anomalies de fonctionnement

Pannes	Causes	Remèdes
Le moteur de la pompe ne démarre pas ou s'arrête à l'improviste au bout de quelques instants	Le courant ne passe pas L'interrupteur de sécurité (3) thermique-ampèremétrique a désactivé la pompe suite à une surchauffe. Des particules solides ont obstrué la crépine d'aspiration	Contrôler les connexions électriques Débrancher la fiche et laver la pompe (voir 8.1. Précautions et lavage) Contrôler la température de l'eau (max. 35° C) Débrancher la fiche et laver la pompe (voir 8.1. Précautions et lavage)
La pompe est en marche mais le liquide ne sort pas	La pompe n'est pas suffisamment immergée La crépine d'aspiration est obstruée L'air ne sort pas parce que le tuyau de refoulement est bloqué (par exemple à cause d'un étranglement)	Immerger davantage la pompe dans l'eau Débrancher la fiche et laver la pompe (voir 8.1. Précautions et lavage) Libérer le tuyau de refoulement
Le débit n'est pas suffisant	La crépine d'aspiration est obstruée Diamètre de la conduite extérieure trop petit Hauteur d'élévation trop élevée	Débrancher la fiche et laver la pompe Utiliser un plus grand diamètre de la conduite extérieure Réduire la hauteur d'élévation
La pompe fonctionne mais le refoulement diminue brusquement	La crépine d'aspiration est obstruée	Débrancher la fiche et laver la pompe
	Attention ! Toute intervention sur les parties électriques et hydrauliques doit être effectuée par un centre SAV agréé	

GARANTIE

Tout vice de matériau ou de fabrication sera éliminé durant la période de garantie de 24 mois du produit en procédant, à notre choix, à la réparation ou au remplacement. Notre garantie couvre tous les défauts substantiels imputables à des vices de fabrication ou du matériau employé à condition que le produit ait été utilisé de manière correcte et conforme aux instructions.

La garantie ne s'applique plus dans les cas suivants :

- Tentatives de réparation sur la pompe,
- Modifications techniques de l'appareil,
- Utilisation de pièces de rechange non originales,
- Endommagement/actes de malveillance,
- Utilisation non appropriée, par ex. emploi industriel.

Sont exclues de la garantie :
Pièces sujettes à usure rapide.

La garantie sera effective à **condition de documenter la date d'achat par la facture, le bordereau de livraison ou le ticket de caisse prouvant l'achat**, et si le présent certificat, qui devra être envoyé dans les modalités indiquées, est muni du timbre du revendeur.



CERTIFICAT DE GARANTIE 24 MOIS

DATE D'ACHAT : _____

TIMBRE DU REVENDEUR :

MOD. _____

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Commune : _____
Code Postal : _____
Tél. : _____
e-mail : _____